

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LA REGION DE LA HOUSSAYE-EN-BRIE**



Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous informons que suite à la mise en conformité avec les recommandations de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France (Cramif), les travaux de réfection du collecteur d'assainissement de la rue du Général de Gaulle vont reprendre.

Les travaux débuteront le 08 Juillet 2024, la durée prévisionnelle globale du chantier est estimée à environ 3.5 mois ;

Nous tenons à vous remercier pour votre patience et votre compréhension pendant cette période d'interruption des travaux. La sécurité des travailleurs et des riverains reste notre priorité absolue, c'est pourquoi nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité

Les travaux restants à effectuer comprennent notamment :

- Le raccordement du nouveau réseau aux habitations ;
- La connexion du nouveau réseau en remplacement de l'ancien, de la rue de l'Avenir à la station d'épuration ;
- L'obturation et le comblement de l'ancien réseau afin de prévenir d'éventuelles fragilités de la voirie ;
- La reprise d'une partie des remblais réalisés dont les contrôles de compactage se sont avérés non conformes ;
- Enfin, la réfection de la voirie endommagée par les travaux.

Il est à noter :

- Les travaux seront réalisés sous route barrée sauf riverains. Une déviation sera mise en place afin de faciliter les déplacements des riverains.
- Les travaux seront exécutés en deux phases (phase 1 : du carrefour avec la rue de l'avenir, au croisement avec la rue des Fauvettes ; phase 2 : de la rue des Fauvettes au rond-point de la salle des fêtes)
- Les résidents impactés par ces phases de travaux devront sortir leurs véhicules le matin avant 8 heures, les accès leur seront restitués le soir à 17 heures. La mairie met à disposition le parking de la salle des fêtes ainsi que le parking provisoire de la place de l'école pour que les riverains puissent stationner leurs véhicules si besoin.
- La vitesse sera limitée à 30 km/h aux abords des travaux,
- Le stationnement sera interdit des deux côtés de la voie et considéré comme gênant
- Les arrêts de bus seront neutralisés et remis en service au fur et à mesure de l'avancement du chantier. La circulation des bus sera maintenue sur la commune.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LA REGION DE LA HOUSSAYE-EN-BRIE**

- Les jours de collecte des ordures ménagères restent les mêmes, le ramassage s'effectuera avant 8h00.
- Les jours et les horaires de collecte des recyclables restent les mêmes, les conteneurs devront être regroupés aux extrémités des emprises de chantier la veille des ramassages par les riverains concernés.

L'entreprise SADE CGTH (14 rue Thomas Edison, 77 100 Meaux, tél : 01.64.33.72.90) et le SIAEPA s'efforce d'exécuter ce chantier en réduisant au maximum la gêne liée à la réalisation de ces travaux indispensables au bon fonctionnement du service public de l'assainissement.

Conscient du désagrément occasionné, je vous remercie par avance de votre compréhension et vous prie d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Syndicat

Mesdames et Messieurs les Riverains

77610 NEUFMOUTIERS-EN-BRIE

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LA REGION DE LA HOUSSAYE-EN-BRIE**

